

Saint Léger

sur Dheune

Bulletin Municipal

2017



Le mot du **Maire**

*Léodégariennes, Léodégariens, Chers Ami(e)s,
Notre commune poursuit son petit bonhomme
de chemin. Notre intégration au Grand Chalon aura
malgré tout chahuté nos habitudes. D'abord pour
les élus dont les repères ont été changés
avec la perte de compétences et la découverte
de nouveaux interlocuteurs.*

*L'éloignement aussi, avec le pôle de Chalon, devenu
une contrainte mais malgré tout une obligation.*

*En ce qui me concerne, je suis le contact permanent
en tant que conseiller délégué auprès du Président
et je veille avec lui à ce que nos engagements mutuels
soient respectés.*

*Notre commune est, et restera un pôle attractif,
un bourg centre vivant qui offre des services
dont vous avez besoin.*

*Nous continuons à faire avancer nos projets,
rechercher des financements pour les réaliser et respecter
nos engagements de 2014.*

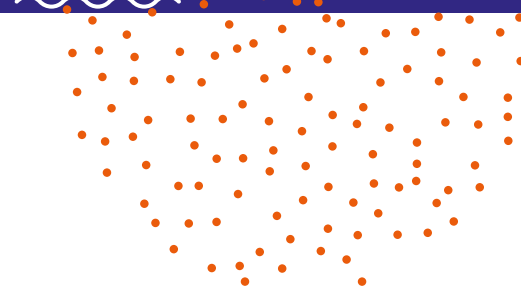
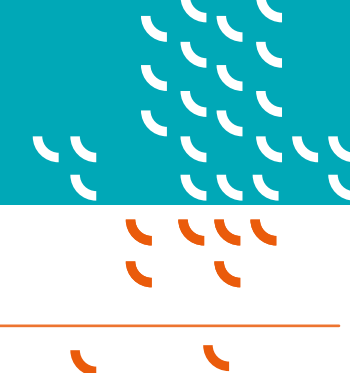
2017 s'achève... Vive 2018.

*Je vous invite toutes et tous, le 7 janvier à 11 heures 30, salle Pierre Chamagne,
où j'aurai le plaisir de vous rencontrer et de développer mon propos.*



*Bonne année.
Respectueusement.*

*Votre Maire,
Daniel LERICHE.*



— St Léger ~ mise en lumière des tableaux de l'église exposés au Musée du Louvre du 16 octobre 2017 au 15 janvier 2018 —

Cécile Scaillièrez, conservateur en chef au département Peintures au Musée du Louvre a été chargée d'organiser une exposition consacrée à François I^{er} et l'art des Pays Bas. Elle a pour ambition de montrer que loin de se résumer à une vague italianisante, la Renaissance Française a aussi été le fait d'artistes originaires des Pays Bas dont le passage ou l'installation en France ont été déterminants pendant une grande partie du règne de François I^{er}. Ce dernier a lui-même collectionné d'importantes pièces d'orfèvrerie ou de la peinture anversoise et de la tapisserie bruxelloise. Enluminures et tapisseries, panneaux peints et vitraux, dessins estampes seront réunis pour témoigner de la vitalité de ce courant méconnu en France dans la première moitié du XVI^e siècle.

Pour cette exposition, le musée du Louvre a sollicité le prêt des œuvres conservées dans l'église de St Léger-sur-Othe :

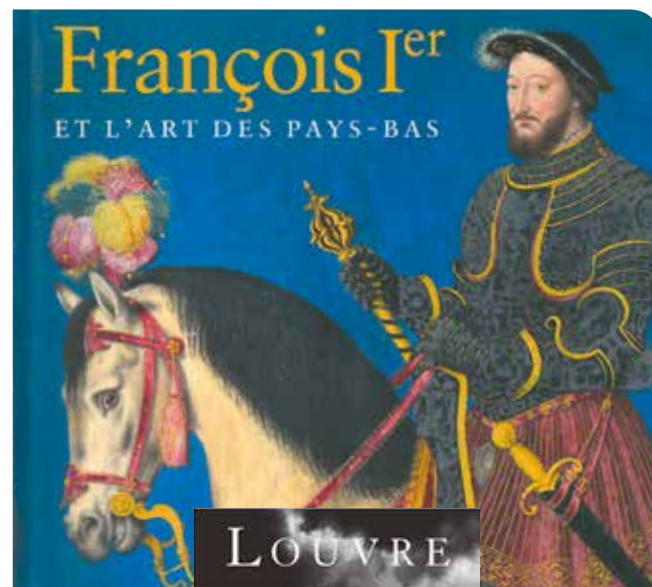
- "La Transfiguration du Christ", avec au revers en grisaille "Saint Laurent distribuant des aumônes"
- "Le martyre de Saint Laurent" avec au revers en grisaille "Arrestation de Saint Laurent"

Il s'agit de deux éléments démembrés d'un triptyque de Grégoire GUERARD provenant de Saint Laurent-sur-Saône et correspondant à la seule œuvre documentée de 1522.

Un diagnostic financé par le Musée du Louvre a permis de détecter la présence de moisissures et de poussière mais également deux soulèvements importants de la couche picturale. Une opération de restauration a été donc nécessaire avant le prêt de ces panneaux.

Deux restauratrices ont improvisé un atelier dans le narthex et pendant une semaine au mois de septembre, avec minutie, elles ont nettoyé, replaqué la peinture...

Remis en état, ces deux tableaux ont pu quitter l'église de St Léger dans des caisses isothermes, convoyés par Mickael Vottero conservateur aux Monuments Historiques à Dijon. Plusieurs œuvres de Bourgogne ont rejoint le Musée du Louvre. Rappelons que ces tableaux volés en 1976 avaient été retrouvés en Belgique en 2008 en très mauvais état (absence de cadre, planches de noyer disjointes etc.) et avaient bénéficié d'une première restauration par le Musée du Louvre.



Travaux de l'église

Par délibération du 3 juin 2015, le conseil municipal a lancé une étude de faisabilité afin de définir le programme de restauration de l'église.

Lors de la séance du 1^{er} décembre 2016, Guillaume Warmuz a présenté le résultat de l'étude : description sommaire des travaux décomposés en 4 phases. La restauration complète de l'édifice et de ses abords immédiats est estimée à 1 480 000 € HT.

Les 4 phases :

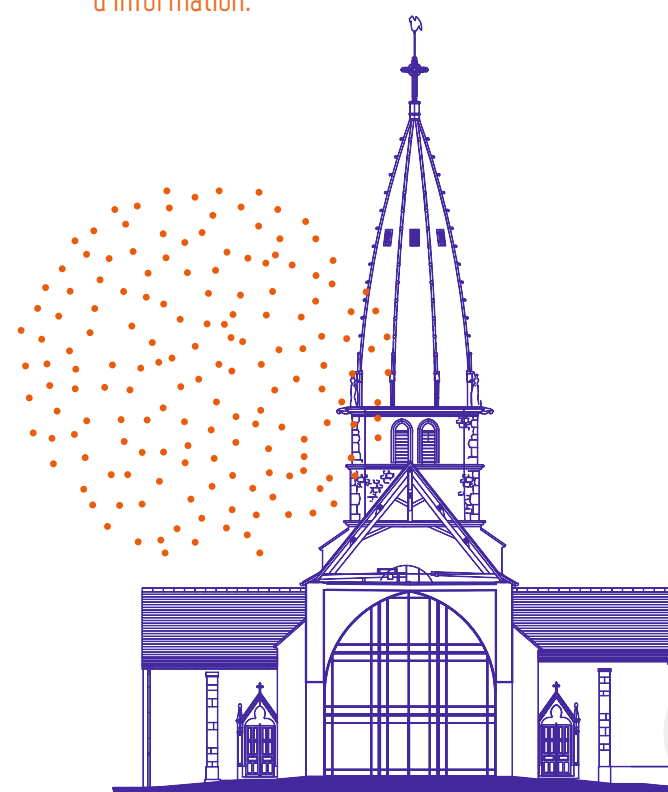
- Le clocher sera réparé prioritairement. Coût de l'opération estimé à 290 000 € HT.
- Les deuxième et troisième tranches porteront sur les élévations extérieures, la requalification du parvis, l'assainissement et les réseaux.
- La restauration des intérieurs sera traitée dans la quatrième tranche.

La procédure de recrutement d'un maître d'œuvre pour la restauration du clocher a été lancée. Le choix devra intervenir en janvier 2018.

La Fondation du Patrimoine dont la mission est de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager apportera son aide par le biais de l'organisation d'une souscription publique (des dons ouvrant droit à réduction d'impôts) et abondement à la collecte.

MOBILISEZ-VOUS en apportant VOS DONs à la Fondation du Patrimoine.

Vous trouverez un bulletin de don dans cette revue d'information.



Le service technique

La commune équipe le service technique.

Rachat de la camionnette OPEL de la Communauté de Communes (12 165 €).

Achat de divers matériels : balayeuse désherbeuse, binette électrique, débroussailleuse réciprocatrice, désherbeur thermique portable. Ces investissements sont principalement destinés à apporter une solution alternative à l'interdiction de l'usage des pesticides chimiques sur une grande partie des espaces ouverts au public. Rappelons que l'usage de ces mêmes pesticides sera interdit aux particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019.

Coût des investissements :

74 607 € TTC subventionné à hauteur de 43.73 % par l'Agence de l'Eau et le Grand Chalon soit 32 625 € à charge de la commune.



Hôtel AMIRAL Centre Bourg

Les atouts du territoire en matière de tourisme fluvial, de cyclotourisme (EuroVelo 6, Voie Verte, Tour de Bourgogne), d'œnotourisme (Vignoble voisin classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO), de randonnée (GR 7 et GR76), d'histoire très ancienne (site néolithique de Chassey-le-Camp), de diversité commerciale, permettent d'envisager un projet de développement touristique.

La commune prévoit la réhabilitation de l'ancien hôtel Amiral, dont elle est propriétaire depuis 2016, en un pôle touristique. Office de tourisme, espace de vente de produits locaux, location de vélos, laverie, hébergement... pourraient être regroupés sous le même toit.

Un bureau d'étude missionné par la commune analyse la faisabilité du projet et établira différents scénarii d'aménagement avec fiches financières et coût d'exploitation. L'étude sera rendue à la commune début 2018.

Le comité de pilotage en charge du dossier composé d'élus de la commune, de techniciens du Grand Chalon, du Pays du Chalonnais, de la Région et du CAUE pourra ainsi juger au mieux de la fiabilité du projet retenu, la décision finale revenant au Conseil Municipal.

Construction d'un nouveau restaurant scolaire

Une position de bourg centre, la restructuration du cœur du village, de nouveaux lotissements ont entraîné une augmentation de population et par voie de fait, l'augmentation de la fréquentation des infrastructures, notamment celle du restaurant scolaire construit en 1999.

Aujourd'hui, afin de proposer des locaux répondant à cette situation (95 enfants/jour), d'améliorer les conditions de confort et de limiter les déplacements, la commune a décidé de construire un nouveau restaurant scolaire. Il sera implanté dans la partie haute du jardin de l'école maternelle, dans le quartier nouvellement aménagé clos de la Gatosse. Les travaux seront lancés au cours du second semestre 2018. Coût estimatif de l'opération : 1 230 725 € HT.



Voie communale

La voie reliant St Léger à Dennevy par les Crayes, propriété des 2 communes a été refaite en enrobé.

Les 2 collectivités se sont associées pour la réalisation de ces travaux. Montant à la charge de St Léger : 6 950 € TTC.

Salle des mariages

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée pour mettre en conformité les établissements communaux recevant du public, la commune a réalisé l'insonorisation de la salle des mariages : pose de panneaux suspendus au plafond et accrochés aux murs permettant de maîtriser la réverbération acoustique.

Coût des travaux à charge de la commune : 6 200 € TTC après déduction d'une subvention de l'Etat.

Le pont des Lauchères

Le pont des Lauchères situé entre la Commune de St Bérain-sur-Dheune et St Léger-sur-Dheune a été fortement endommagé par un poids lourd. Le garde-corps a été entièrement refait ainsi que les trottoirs. L'opération a été financée par remboursement de l'assurance.



Augmentation de puissance à la chaufferie bois

Pour disposer d'une puissance suffisante pour alimenter les logements en construction, le futur restaurant scolaire... une troisième chaudière de 200 kW a été installée courant décembre à la chaufferie dans l'alvéole prévue lors de la conception du bâtiment en 2011.

Cette opération bénéficie du soutien financier de l'Europe.



Éclairage public

Depuis plusieurs années, le SYDESL (Syndicat Départemental d'Electrification de Saône-et-Loire) finance une campagne de remplacement des lampes énergivores au sodium.

Actuellement, une dernière tranche reste à réaliser aux Perrières. Dix candélabres vétustes laisseront place à des lampadaires équipés de lanterne LED.

Coût de l'opération : 21 589 € HT dont 4 320 € restant à charge de la commune après déduction de la participation du SYDESL (50%) et du Syndicat Mixte du Chalonnais (30%).

Syndicat mixte d'aménagement de la Dheune

Le syndicat est constitué de 26 communes dont 21 en Saône-et-Loire (Grand Chalon) allant de Essertenne à Palteau Bragny.

Le Syndicat a pour mission d'entretenir la rivière dans son cours en veillant au bon respect de l'écoulement et de la biodiversité.

Pour ce faire nous enlevons les arbres morts ou penchés en travers du courant ainsi que les embâcles obstruant le lit.

Nous pratiquons des réfections de berges ainsi que la remise en état des zones humides et des méandres désaffectés depuis des dizaines d'années.

Le Syndicat est financé par les cotisations des communes (26) couvert par les EPCI couvrants le bassin de la Dheune (9), ainsi que les subventions de l'Agence de l'eau. Les travaux sont exécutés dans le cadre d'une DIG et d'un contrat rivière.

En 2017, nous avons travaillé sur la remise en eau de méandres sur Palteau.

Santenay, au niveau des ponts de la Dheune (arasement des dépôts, et renforcement de berges)

Actuellement nous sommes sur la région d'Essertenne en direction de Saint Léger-sur-Dheune. (coupe d'arbres présentant des risques, enlèvement d'embâcles, remise en état de l'écoulement...).



Le ruissellement

Le Grand Chalon a lancé une étude globale des ruissellements des eaux pluviales sur son territoire.

Le bureau d'études LIOSE réalise des enquêtes communales en vue de comprendre le fonctionnement hydraulique et hydrologique sur chaque commune, de recenser et localiser l'ensemble des désordres liés aux phénomènes de ruissellement (inondation, érosion etc.), d'identifier et localiser les ouvrages existants, ainsi que leur état, de recueillir tous documents permettant d'enrichir la connaissance des phénomènes (photographies, plans etc.). L'enquête sur St Léger a été réalisée le 20 juillet.

L'objectif de cette étude est de fournir des propositions d'aménagement ou de changement de pratique d'occupation des sols.

La commune s'appuiera sur ces résultats pour réaliser au plus tôt les travaux de sécurisation des zones inondables.

Dissolution CCMV

Par arrêté préfectoral, il est mis fin au 31 décembre 2016 à l'exercice des compétences de la communauté de communes des Monts et des Vignes. Le maire de St Léger, président de la CCMV, est chargé du suivi des opérations de liquidation avec les services préfectoraux et la Trésorière de Chagny.

La dissolution définitive a été adoptée le 10 novembre dernier après répartition des diverses immobilisations et emprunts. Un boni de liquidation de 900 000 € environ sera réparti entre les communes membres de la CCMV en fonction de leur population et du montant de leur dotation 2016. La commune percevra la somme de 144 800 €. Dans le cadre de cette liquidation, le conseil municipal a souhaité conserver les structures réalisées par la CCMV sur son territoire, à savoir :

- l'aire de camping-car moyennant l'euro symbolique
- le bâtiment abritant le siège social de la CCMV et le cabinet médical sis 7 rue Thernaud construit en pour un montant de 957 250 €. La commune devient propriétaire au 1^{er} janvier 2017 moyennant le paiement de l'encours de la dette remboursable annuellement jusqu'en 2027 (montant de l'annuité : 27 953 €).

Port de plaisance

- signature de la première convention nationale de partenariat public - public

Les contrats en cours pour la gestion du port de plaisance étant arrivés à échéance, VNF et la commune ont souhaité repartir sous une nouvelle forme contractuelle, plus souple, dans le cadre d'un partenariat renforcé.

"Le port fait vivre la commune" soulignait M. Leriche, maire. En effet le développement de la commune engagé depuis 1996 s'appuie sur sa position de carrefour et sur un de ses axes structurants, le Canal du Centre. Il convient donc que VNF et la commune soient identifiés comme des acteurs incontournables du territoire et engagent une démarche partenariale pour définir de façon cohérente, objectifs et moyens permettant de poursuivre le développement du site portuaire et participer au développement du tourisme.

Le 30 novembre dernier, VNF et la commune ont donc signé une convention de coopération public-public d'une durée de 8 ans, première de ce type signée au niveau national. Elle fixe les règles de gestion du port appartenant au domaine public fluvial, et les objectifs de gouvernance : favoriser l'intégration du port



dans l'offre touristique locale, renforcer son rôle de porte d'entrée du territoire notamment au niveau du pays du Chalonnais, construire une offre de service à destination des plaisanciers en développant les interactions entre les services, les équipements locaux et le port de plaisance. Chaque partie a défini un plan de développement. VNF souhaite renforcer sa position d'acteur du tourisme fluvial et travaillera à la promotion et valorisation du site. VNF engagera des travaux de réparation de la darse, de dragage... La commune améliorera la qualité des services et équipements : renouvellement et amélioration des bornes d'approvisionnement, installation d'une borne de rechargement électrique, renouvellera les sanitaires publics....

Dans ce projet de développement du site et par conséquent du tourisme, la société Locaboat Plaisance accueille les plaisanciers de passage et poursuit son activité de location de bateaux avec une base de 21 pénichettes et 1 bateau promenade louable à la journée ou à la demi-journée.



Signature de la convention

École

Achat de matériels scolaires :

Les logiciels pédagogiques étant de plus en plus utilisés pour les apprentissages, les institutrices avaient souhaité bénéficier d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur par classe plutôt que de "tablettes" pour leurs élèves.

5 classes de l'école primaire ont été équipées pour un montant de 5 250 € TTC.

La commune a la charge de l'école primaire (section maternelle et élémentaire).

Constituent des dépenses obligatoires pour la commune : la construction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement, la mise en accessibilité et l'entretien des locaux et de leurs dépendances, le mobilier scolaire, le chauffage, l'éclairage, la rémunération des ATSEM et des agents d'entretien, le financement du petit matériel scolaire ou fournitures :

- frais d'entretien : 19 500 € (exercice 2016)
- location bungalow : 16 269 €
- fournitures scolaires (cahiers, manuels, livres Noël...) : 12 075 €
- charges de personnel : 92 000 € (ATSEM, agent d'entretien)
- travaux sur bungalow : 4 072 € (exercice 2017)

Effectif 2017-2018

Section maternelle : 77 élèves

Section élémentaire : 124 élèves

Suppression des nouvelles activités périscolaires

Conformément aux engagements du président de la République, l'organisation du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été rendue possible à compter de la rentrée 2017.

À St Léger, les enseignants et les responsables du centre de loisirs communal se sont prononcés pour cette nouvelle répartition des cours.

Le conseil d'école du 27 juin a émis un avis favorable dans ce sens.

Réuni le 28 juin, le conseil municipal, à la majorité, a souhaité le retour à la semaine de quatre jours.

Dès la parution du décret ministériel et avec l'accord de l'inspection académique, une nouvelle organisation du temps scolaire et de l'accueil de loisirs a été mise en place en septembre 2017.

La micro-crèche

Vous avez besoin d'un mode d'accueil régulier ou occasionnel, la micro crèche du Grand Chalons Les Loupiots de la Dheune peut vous intéresser.

Une équipe de professionnelles de la Petite Enfance accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans moins un jour, du lundi au jeudi de 7h00 à 19h00 et le vendredi de 7h00 à 18h00.

Le Relais Assistants Maternels mis à disposition des familles et des assistants maternels est un service d'accompagnement

à la fonction d'employeur (contrat, recherche mode d'accueil listing, convention collective...) et un service de soutien à la professionnalisation des assistants maternels (réunion, temps d'accueil collectif.)

Pour tout renseignement et coordonnées des équipements Petite Enfance, s'adresser au Point Accueil Information Petite Enfance du lundi au vendredi au 03/85/93/85/27 ou sur le site internet www.legrandchalon.fr.

34 rue du 8 mai 1945
71510 St Léger-sur-Dheune.

Le centre de loisirs

Le Centre de Loisirs municipal accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés:

- Les mercredis de 7h à 19h
- Les vacances scolaires de 7h à 19h
- Le périscolaire (garderie matin et soir, restaurant)

Les enfants doivent être impérativement inscrits avant de fréquenter la structure.

Ils participent à de multiples activités, encadrées par une équipe d'animateurs diplômés.



*Atelier des 5 sens & dégustation
organisé par Alicia Fernandes
diététicienne du Grand Chalons*



Programme

VACANCES DE NOËL - LE CENTRE FAIT SON CINÉMA

Objectifs :

- appréhender un moyen d'expression
- découvrir l'évolution des techniques cinématographiques.
- se situer dans le temps.

Moyens :

- atelier théâtre.
- écriture d'un scénario.
- réalisation d'une production.
- assister à des projections diverses.

VACANCES D'HIVER - LES COULEURS

Objectifs :

- jouer avec les couleurs, les mélanger, les fabriquer.
- apprendre à reconnaître et à nommer les couleurs.
- découvrir la symbolique et les codes des couleurs.

Moyens :

- atelier d'arts plastiques.
- jeux d'optique.
- jeux d'association de couleurs.
- expériences scientifiques avec les couleurs.

VACANCES DE PRINTEMPS - PROTÈGE TA PLANÈTE

Objectifs :

- devenir éco-citoyen.
- comprendre les mécanismes de l'écosystème et l'intérêt de la biodiversité.
- comprendre la chaîne alimentaire.
- respecter la nature.

Moyens :

- atelier de tri.
- créer une éco-patrouille.
- activités de recyclage des déchets.
- jeux promenade nature.

VACANCES D'ÉTÉ - ESCALES AUTOUR DU MONDE

Objectifs :

- découvrir la vie ailleurs (faune, flore, culture, mode de vie, langue...).
- s'ouvrir aux autres, favoriser les rencontres.
- éveiller la curiosité des enfants.
- découvrir le plaisir de voyager.

Moyens :

- rédaction d'un carnet de voyage.
- rencontrer des gens venus d'ailleurs.
- jeux du monde.
- ateliers de chants, musique, cuisine...
- journées à thème.
- sorties diverses

MSAP - La Maison de Services Au Public

Qu'est ce que c'est ?

La MSAP (Maison de Services au Public) facilite les démarches administratives des habitants en leur évitant des déplacements superflus ; la MSAP n'intervient pas à la place des organismes publics, mais en amont.

À quoi ça sert ?

Les usagers y sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, aides et prestations sociales, emploi... (Déclaration RSA, Actualisation Pôle-emploi) Ils peuvent obtenir des renseignements sur le logement, les outils numériques, l'entrepreneuriat, à l'accès au droit et les aspects juridiques... Une salle multimédia est à disposition du public.

Pour qui ?

Ce service est ouvert aux Léodégariens et aux habitants des communes ayant intégré le Grand Chalon au 1^{er} janvier 2017, qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Où est-elle ?

Elle est située dans les locaux dont la commune est maintenant propriétaire au 7 de la rue Thernaud.

Quand est-elle ouverte ?

L'accueil, au guichet et au téléphone est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermée le mercredi après-midi. Prise de rendez-vous conseillée. Téléphone : 03 85 87 61 22. Un courriel est disponible : ccmv-rsp@orange.fr

Comment fonctionne la MSAP ?

L'animatrice, Dominique Paul, est formée entre autre par les organismes partenaires. Elle aide à compléter des demandes, écoute, informe et redirige les usagers vers les services concernés. (Inscription à Pôle-emploi, mise à jour CV sur le site de Pôle-Emploi, simulation de demande d'aide au logement sur le site de la CAF...) Quels organismes sont associés ? Ce sont la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la CPAM, Pôle Emploi, le Département, les PEP 71... Mais aussi Agri-solidarité, la Mutualité Française, l'Association Le Pont, les services à la personne, LRD et ADMR.

Qui peut-on rencontrer pendant les permanences ?

L'assistante sociale de secteur, l'infirmière PMI, SAMSAR PEP 71 (service d'accompagnement social pour adultes handicapés), l'Association Le Pont sont disponibles sur rendez-vous et en toute confidentialité.



Santé

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations.

Quelles sont les autres activités de la MSAP organisées par l'animatrice, Dominique Paul ?

En 2017 :

- modules sur la santé et l'équilibre avec la Mutualité Française.
- le 21 juillet, venue au centre de loisirs de chiens-guides d'aveugles pour sensibiliser les jeunes au handicap.
- le 21 septembre, journée portes ouvertes : visite du sous-préfet, présentation d'Emploi-Store par Pôle Emploi et proposition de rendez-vous pour le bilan de santé, explication de l'application AMELI par la CPAM.
- Le 13 novembre, formation aux premiers secours à destination des commerçants.
- ateliers "informatique" chaque lundi matin d'octobre à décembre.
- soutien aux bénéficiaires des restaurants du Cœur de Chagny par la mise en place d'une navette chaque jeudi matin de novembre à mars.

En 2018 (programme à venir) :

- 7 séances sur la prévention routière "conduite séniors" par la MSA.
- nouveaux ateliers "informatique".
- diverses animations Pôle Emploi.
- organisation d'une marche le 18 mars d'environ 5km avec panneaux ludiques de sensibilisation sur la santé mentale et psychique, dans le cadre de la semaine de l'information sur la santé mentale (SISM du Grand Chalon du 12 au 25 mars).
- réunion d'informations par l'Espace Habitat Conseil du Grand Chalon.



Équilibre



Chien guide

Logements SEMCODA

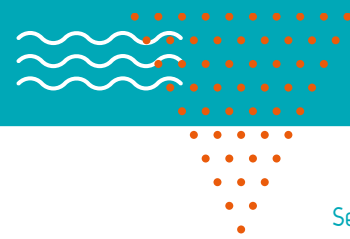
Un nouveau quartier en plein centre bourg voit le jour :

20 logements avec possibilité d'achat, 10 logements en location, hors d'eau et hors d'air à ce jour seront livrés fin du premier semestre 2018. (Plaquette d'information en mairie).

Deux nouvelles voies desserviront le quartier :

- La rue du Verger (de la rue du 8 Mai 1945 au clos de la Gatosse)
- La rue des Sources (de la rue du Verger au futur lotissement).





Selon actes reçus en mairie
jusqu'au 30 novembre 2017

Naissances :

BARTOLOMEU Amélia Maria Dominique, 20 avril 2017
CARNEZ Ava Emmanuelle Corinne, 27 novembre 2016
CATANZARO Nino, 26 mars 2017
DABONOT Rosie, 12 février 2017
FOURNIER Avril, 22 septembre 2017
MARVILLET Stella, 28 mars 2017
MICHELOT Nolan, 1^{er} février 2017

MIRANDA Ellana Manuela, 19 juillet 2017
PETITJEAN Lyson, 1^{er} décembre 2016
ROBINET Lise, 10 mai 2017
THERIAT Aaron Peter, 11 novembre 2017
ZUMBO Geani, 7 juin 2017
ZUMBO Iago, 7 juin 2017

Mariages :

CAUZERET Gaëtan et BONOUVRIER Virginie, 7 janvier 2017
LAVIGNE Guillaume et ANGELLE Jessica, 25 novembre 2017

Le PACS

Les personnes désireuses de conclure un PACS peuvent s'adresser soit à un notaire, soit en mairie (lieu de leur résidence commune).

En effet ; depuis le 1^{er} novembre 2017, la gestion des pactes civils de solidarité (PACS) devient une nouvelle compétence obligatoire des communes.

Décès :

AUBIN Marie-Odette, 16 décembre 2016
BIDAULT Gérard Pierre, 17 juillet 2017
BIGEARD Marie Joséphine, 29 août 2017
FOREST Camille Louis, 13 mai 2017
GARNIER Georges Jean Gabriel, 15 novembre 2017
GUILLEMIN Frédéric Jean François, 7 février 2017

HUMBERT Aymeric, 17 septembre 2017
JONDOT Gérard, 14 février 2017
JUGNIOT Gérard, 30 août 2017
LECHAUVE Marie-Claire Henriette, 2 novembre 2017
MARTINS Matias José, 9 août 2017
POMMIER Juliette, 21 juillet 2017

Bibliothèque

Située au cœur du village, la bibliothèque municipale, lieu d'accueil, d'animations, de rencontres, est ouverte à tous.

Un petit espace permet de passer un moment agréable en feuilletant un ouvrage documentaire ou un magazine... Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque, la consultation est en libre accès.

Mais si vous souhaitez vous inscrire, les bénévoles de la bibliothèque vous accueilleront pour accompagner vos recherches ou partager leurs coups de cœur.

Trois de ses vitrines proposent une sélection d'ouvrages sur des thèmes choisis par les bibliothécaires. Les livres exposés peuvent être empruntés.

La quatrième est une vitrine permanente sur un aspect de St Léger, actuellement le canal du Centre.



"Et au milieu coule une Dheune ... et mon Canal"

Originaire de St Léger, Bernard Robert dit "Titi Robert" a écrit un recueil de souvenirs et d'anecdotes sur son enfance, sa jeunesse, sa vie dans son village natal qu'il n'a pas oublié.

Maître d'école en retraite, il vit en Côte d'or. Il a fait don de son livre à la bibliothèque municipale où chacun peut l'emprunter comme tout autre ouvrage.

On peut aussi se le procurer sur Internet rubrique Edilivre, la FNAC, Amazon...

Une idée cadeau pour les personnes qui ont connu l'auteur et se reconnaîtront facilement !

Horaires d'ouverture :
Mardi et samedi de 10h à 12h
Mardi et mercredi de 16h30 à 18h30.

Services :

- Consultation de documents gratuite,
- Prêts de 4 ouvrages pour 3 semaines moyennant une cotisation annuelle de 2 € (gratuite pour les jeunes jusqu'à 16 ans révolus).
- Demande de livres auprès de la bibliothèque départementale,
- Utilisation gratuite du poste informatique et d'internet.

Vous pouvez découvrir notre catalogue sur le portail de la bibliothèque consultable à partir du site de la commune de St Léger.

Les investissements

Le 12 mai 2017, Gisèle Emptaz, responsable de la bibliothèque a présenté à Monsieur Triaud, directeur des réseaux de lecture publique de Saône-et-Loire, à Monsieur le Maire et à son conseil Municipal le fonctionnement des nouveaux ordinateurs et logiciels. Le coût de l'investissement est de 6 870 € TTC. En effet, l'informatisation de la bibliothèque datait de 2004, et le matériel était devenu vraiment obsolète.

Aujourd'hui, des moyens innovants ont été mis en place, avec la création d'un "portail" qui permet de consulter en ligne (stlegerdheune.bibenligne.fr) le catalogue des fonds adulte et jeunesse ainsi que celui de la bibliothèque départementale de Saône-et-Loire.

Pour renforcer l'attractivité de la bibliothèque, un poste informatique est mis à disposition du public. Chacun peut accéder, gratuitement, au portail de la bibliothèque et ainsi qu'à tout autre site.

Le maire souligne l'importance de la bibliothèque, petit centre culturel de la commune. L'équipe de bénévoles met tout en œuvre pour favoriser sa fréquentation et offrir des prestations de qualité.

Rappelons que la bibliothèque de St Léger rassemble 5300 ouvrages dont de nombreuses nouveautés ; elle enregistre 474 lecteurs et une fréquentation annuelle de 2600 personnes.

Spectacle musical des CM2

2014



« LE TEMPS DES AMOURS »

2015



« DESTINATION VOYAGE »

2016



« UN PRENOM...UNE HISTOIRE »

2017



« TOUT ET N'IMPORTE QUOI »

Le projet 2017 vient de s'achever avec l'enregistrement-studio d'un titre du spectacle.

Le projet, mené sur l'année scolaire 2016-2017 en partenariat avec les NAP (*Intervenants extérieurs, Stage en immersion, Spectacles* du 23 juin à la Grange de Jeanne 110 spectateurs et du 24 juin au théâtre David sur le Mont Rome 300 spectateurs), s'est achevé le 1^{er} octobre par l'enregistrement d'une chanson au studio de Métronome Académie.

La chanson sera diffusée sur le site du JSL et au téléthon à St Léger le 9 décembre prochain où les anciens CM2 et les nouveaux se retrouveront pour chanter 4 titres et ainsi passer la main et annoncer le lancement du nouveau spectacle qui s'intitulera « **Au coin du feu** ».

Ce nouveau spectacle se tiendra **en juin 2018 à la Grange de Jeanne** à St Sernin du Plain, magnifique salle cabaret appartenant à l'association Délirique : le vendredi sera réservé aux parents et élus, le samedi sera ouvert au public sur réservation.

Même si ce spectacle est désormais reconnu localement de part son originalité et la qualité de sa prestation, n'oublions pas qu'il permet surtout à certains élèves de s'épanouir, de s'exprimer, de se construire et éventuellement de **trouver sa "voie" ou sa "voix"**....tout simplement en s'investissant dans un projet sérieux et en retrouvant la confiance en eux et en l'école ! On le sait les premières années de scolarisation sont fondamentales pour la réussite ultérieure des élèves, **ce projet permet de faire vivre l'école de la confiance alors je souhaite relever de nouveau le défi en 2018!***

En effet, je désire réitérer la semaine de stage en immersion en juin à la Grange de Jeanne, les élèves travailleront le spectacle sur scène les matins, bénéficieront d'activités nature sur le site du Mont Rome les après-midi et réaliseront leurs montages photos et vidéos...La directrice, Stéphanie Brouwers.

**Ne bénéficiant plus des interventions "Nap" (semaine à 4 jours), le dossier PAEC permettrait de pérenniser ce projet grâce notamment au financement des interventions de mes partenaires : Souilah Vincent, Pierichon Ludovic et Frédéric Vast, intervenants extérieurs en musique.*



Le foot à l'école

Samedi 8 avril matin, les élèves de Stéphanie Brouwers et Guillaume Warmuz se sont rendus à l'aire de jeu située en face de l'école pour réaliser une vidéo dans le cadre du projet "foot à l'école". Guillaume Warmuz en a profité pour leur parler du football et de ses valeurs. Les élèves ont ainsi réalisé une vidéo pour la partie culturelle du projet avec l'aide d'Aubin Rebillard, co-auteur du clip du Téléthon de la commune, qui a utilisé pour la première fois un drone.

La vidéo est consultable sur : <https://www.youtube.com/watch?v=zNXQmHnTShU> (evens world foot à l'école)

Les élèves de CM2 ont été les gagnants départementaux avec la vidéo tournée le 8/04/17 et ils offrent leur trophée à la mairie, un maillot de l'équipe de France encadré.

Nous reconduirons la participation à cette opération en 2018 d'autant plus que cette fois ci les gagnants départementaux concourront au niveau national et que les lauréats nationaux auront l'opportunité de passer un moment privilégié à Clairefontaine en compagnie de l'Équipe de France via l'évènement "24 heures avec les bleus".



Repères

L'opération "Foot à l'école"

Pour la troisième année consécutive, la Fédération Française de Football (FFF) conduit son opération "Foot à l'école". Elle s'adresse aux classes allant du CEI au CM2. Ces dernières sont invitées à mener un double projet, sportif et culturel, autour du football. Le premier volet porte sur l'initiation au football à travers un cycle d'au moins six séances. La FFF met à disposition de chaque école un kit pédagogique avec ballons, but et chasubles. Le second volet consiste à réaliser une production culturelle (dessins, photos, maquettes, peintures, vidéo, audio...). Cette année, les élèves devront répondre au thème "Êtes-vous PRÊTS à jouer au football ?" Le mot "PRÊTS", écrit en majuscule, représente les principales valeurs de la FFF (plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité).

Guillaume Warmuz

Guillaume Warmuz, né le 22 mai 1970 à Saint-Vallier, a été footballeur professionnel de 1990 à 2007 dans les équipes de Louhans-Cuiseaux, Lens (avec qui il a été champion de France en 1998), Arsenal, Dortmund et Monaco. Consultant et entraîneur, il habite désormais à Saint-Léger-sur-Dheune.



La Fête de la musique

La fête de la musique s'est déroulée le 23 juin par une belle nuit chaude du mois de juin sur le port de plaisance.

Les enfants de l'école primaire, les élèves de l'école de danse, les élèves de l'école de musique, le groupe de Zumba de la gymnastique volontaire et Alexia soliste amateur ont assuré la première partie. Puis 3 groupes se sont succédés *Doc Blue*, *les Insoumis* et *Steel Fram*. Les spectateurs ont pu déguster glaces, salaisons, hamburgers, vins locaux, bières artisanales, pain et pâtisseries cuits sur place et des spécialités du Sud Ouest.



Marché nocturne

Les fortes pluies du 21 juillet nous ont obligés à nous rabattre salle polyvalente pour cette animation nocturne.

Le marché s'est enrichi de nouveaux commerçants : "la ferme des Lauchères" où l'on pouvait goûter steaks hachés et saucisses pur bœuf, d'un stand de rhums arrangés (qui a promis d'être présent l'année prochaine) et d'un point de vente de spécialités arrivées en direct

du Sud-Ouest (vins, manchons de canard confits, fromages de chèvre et de brebis). Les produits déjà connus des fidèles du marché étaient en vente : les vins pétillants, les vins de Pommard, la bière artisanale, les glaces, les salaisons, les glaces, les confiseries... Parmi les nouveautés, figuraient les bijoux artisanaux créés à St Léger.



Centre de Première Intervention



Les sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Léger assurent des missions diversifiées :

- le secours à personnes
- les accidents de la circulation
- la lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, orages...)
- les sauvetages d'animaux (sauvages ou domestiques)

En 2017...

Nous avons recruté deux nouveaux sapeurs cette année, ce qui porte notre effectif à 21 sapeurs-pompiers (hommes et femmes). Le personnel est disponible et formé pour intervenir 7j/7 et 24h/24 dans toutes les situations. Le nombre d'interventions augmente significativement depuis quelques années pour atteindre à nouveau la centaine en 2017.

Nos besoins...

Afin d'augmenter notre capacité opérationnelle en journée nous avons besoin de vous !

Vous êtes une femme, un homme de plus de 16 ans, vous avez quelques heures de disponibles chaque mois, venez nous rencontrer et découvrir notre fonctionnement. Il ne faut pas être athlète de haut niveau pour être sapeur pompier, il faut simplement avoir envie d'aider les autres.

Merci à vous...

Nous tenions à remercier la Commune de Saint Léger pour son soutien sans oublier toute la population pour ses dons lors de notre passage pour les calendriers ou sa présence à notre loto, c'est grâce à cela que nos projets avancent ...

Le Chef de Centre, Damien BONDOUX



Contact :
Centre de Première Intervention
ZA Le Colombier – 71510 Saint-Léger sur Dheune
Tél/Fax : 03 85 45 47 12
Mail : info@pompier-saint-leger.fr
Plus d'info sur notre site internet :
www.pompier-saint-leger.fr



Banquet des anciens

Le repas offert par la commune aux habitants de plus de 70 ans a lieu chaque année le 3^e dimanche d'octobre. Cette année, notons une légère baisse des participants, mais la présence de plusieurs "nouveaux" est un encouragement afin de faire perdurer cette tradition. Tous ont noté l'agréable journée passée, la qualité du menu et la prestation du groupe "Les Blaireaux 71" qui ont su animer joyeusement l'après-midi.

Pour information : à compter de cette année, seules les personnes n'ayant pas participé au repas recevront un présent en fin d'année.

À tous, le Conseil Municipal et les membres du C.C.A.S souhaitent une année 2018 la meilleure possible.



Manifestations publiques - 2018

Salle polyvalente :

7 janvier	Commune	Vœux du Maire
14 janvier	Amicale Notre Temps	Loto
27 janvier	ASSL Foot	Loto
3 février	Amicale Sapeurs Pompiers	Soirée
4 février	Amicale Sapeurs Pompiers	Loto
24 février	Société de Chasse	Loto
3 mars	Asso Parents d'Elèves	Carnaval des enfants
4 mars	Amis de St Léger	Loto
1 ^{er} mai	Comité des Fêtes	Puces
2 juin	CDSL (danse)	Gala
9 juin	Comité de Jumelage	Soirée
16 juin	Judo Club	Clôture Saison
30 juin	Ecoles	Fêtes des Ecoles
13 juillet	Commune	Feux d'Artifice
13 juillet	Comité des Fêtes	Bal
26 août	Comité des Fêtes	Repas champêtre
22 septembre	Téléthon	Rando
6 octobre	Amicale Don du Sang	Loto
14 octobre	Téléthon	Loto
21 octobre	Commune	Banquet des Anciens
27 octobre	Comité des Fêtes	*
4 novembre	Comité de Jumelage	Loto
24 novembre	Asso Parents d'Elèves	Loto
8-9 décembre	*	Téléthon
14 ou 21 décembre	Ecoles	Arbre de Noël
Transmission foot	*	*

Salle des mariages :

26 janvier	Comité de Jumelage	Assemblée Générale
27 janvier	Amis de St Léger	Assemblée Générale
2 mars	Amicale Don du Sang	Assemblée Générale
16 mars	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
19 septembre	Asso Parents d'Elèves	Assemblée Générale
5 octobre	Comité de Jumelage	Réunion préparation Jumelage 2019
31 août	Bibliothèque Municipale	Cinéma

Fêtes plein air :

18 mars	Info sur la santé mentale	Rando pédagogique
25 mars	Asso Parents d'Elèves	Chasse aux œufs
20 mai	ASSL Foot	Tournoi
22 juin	Commune	Fête de la musique
20 juillet	Commune	Marché nocturne

Collecte de sang :

19 janvier	Matin	9h00-12h30
16 mars	Après-midi	15h30-19h30
11 mai	Après-midi	15h30-19h30
13 juillet	Matin	9h00-12h30
7 septembre	Après-midi	15h30-19h30

Nouveaux venus



Pièces autos neuves
un service près de chez vous

8, rue du 8 mai 1945
à St Léger-sur-Dheune
03 58 09 62 79

■ Toutes les pièces neuves pour les voitures de toutes marques en moins de 24 h tout près de chez vous.

M. ATTAYÉ vous propose les plus grandes marques à des prix compétitifs dans le secteur : batterie, pneus, pour tous les véhicules, les quads et les 2 roues mais aussi produit d'entretien et de nettoyage.

M. ATTAYÉ peut vous conseiller et pratiquer les meilleurs tarifs pour les professionnels.

Pierre Margot
St Léger-sur-Dheune

Téléphone :
06 66 33 68 26



- Prestations de services viticole, agricole et petits travaux paysagers.
- Destruction de nids d'insectes (guêpes et frelons).
- Récupération d'essaim d'abeilles.

Véronique André
St Léger-sur-Dheune

Téléphone :
06 63 57 74 77

L'atelier de Cath'
Couture et repassage

L'atelier de Cath' vous propose ses services pour tout travaux de couture :

Ourllets, fermetures, pièces, boutons, et si vous n'aimez pas ou que vous ne pouvez pas repasser, l'atelier de Cath' le fait pour vous !



* Service Retouches

Un ourlet, une fermeture à changer, une taille à ajuster ou tout autres travaux de couture ...

* Cours Individuels

Vous avez votre nouvelle machine à coudre et vous ne savez pas par où commencer. Vous avez cousu quelques pochettes mais il vous manque des bases pour continuer. Vous avez tellement envie de vous lancer dans un vêtement mais cela vous semble insurmontable...

Tarif : 10€/H

Offre fidélité : 5 heures achetées, 1h offerte.

Possibilité d'offrir des bons cadeaux.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Par email à paillard.ludivine@yahoo.fr
- Par téléphone au 03.85.98.09.10

* Ateliers

À partir de Janvier 2018

- Par petits groupes (5 pers. max)
- Pour débutants ou initiés

* Les ateliers d'initiation à la couture

Ils ont lieu le 2^e samedi matin de chaque mois de 10h à 12h.

* Les ateliers thématiques

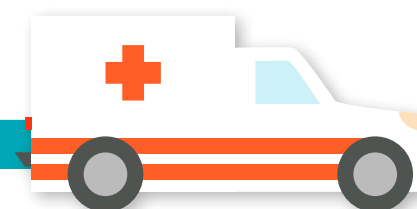
Ils permettent d'avancer sur un même projet en groupe : accessoire, décoration, vêtement, et sont tous de niveaux confondus.

Ils ont lieu le 3^e samedi de chaque mois à partir de 10h

ATS - Ambulances

La société ATS Ambulances et Taxi, repreneur des Ambulances du Couchois, s'installe à la zone artisanale du Colombier.

L'entreprise disposant de 2 ambulances et d'un véhicule sanitaire léger assure les transports médicaux 7J/7J et 24 H/24H (hospitalisation, consultation, transfert...)



ATS AMBULANCES ET TAXIS
Zone Artisanale Le Colombier
71510 SAINT LEGER-SUR-DHEUNE
Tél : 07.83.37.40.35 ou 03.85.49.64.47
Mail : ambulancesducouchois@hotmail.com

STM

Après avoir acheté le bâtiment MGL où il avait travaillé pendant 28 ans, M. BENITO a développé une activité de serrurerie, tuyauterie, maintenance, chaudronnerie et métallerie tous métaux.

Les associés M. BENITO et fils emploient un salarié et des intérimaires quand il y a des pics d'activité.

L'entreprise crée, fabrique et rénove tout ouvrage métallique : escalier, terrasse, garde-corps, passerelle, verrière, tuyauterie industriel, chaudronnerie et mobilier contemporain. Elle a notamment refait le garde-corps du pont des Lauchères qu'un poids lourds avait endommagé

COORDONNÉES :

- Par email : francis.benito@sfr.fr
- Par téléphone au 09 86 53 07 18
- Ou 06 20 85 41 23



L'Amicale DES POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs Pompiers est une association formée par les sapeurs-pompiers du CPI.

Son but majeur est de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les sapeurs-pompiers actifs et retraités.

Tout au long de l'année, on retrouve l'Amicale à l'action dans de multiples activités :

- Actions sociales en interne (aide à ses membres ou à leurs familles, organisation de sorties avec les "anciens", repas, arbre de Noël...)
- Partie prenante au fonctionnement du CPI grâce aux bénéfices des calendriers et du loto (notamment achat de matériel, frais de déplacement lors des formations, prise en charge des frais lors de réceptions...)

Amicale des Sapeurs Pompiers
ZA Le Colombier • 71510 Saint-Léger sur Dheune
Tél. : 03 85 45 47 12
info@pompier-saint-leger.fr



- Participation à la vie associative locale (participation au Jumelage, Téléthon, Loto, "coup de main" aux autres associations)
- Participation à l'activité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône-et-Loire. (UDSP71)

Notez dès à présent sur vos calendriers :

- Dimanche 4 février 2018 : Grand LOTO des pompiers !
- L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Léger-sur-Dheune en profite pour remercier l'ensemble de la population pour l'accueil qu'elle leur réserve lors de la tournée des calendriers et pour le soutien qu'elle leur témoigne tout au long de l'année...

Le Président, Yannick VIANELLO

Les Amis de St Léger

En 2016, les Amis de St Léger ont commencé l'écriture d'un livre sur le canal du Centre.

L'année 2017 a été consacrée à la poursuite de cette entreprise. Il s'agit d'une tâche de longue haleine car cet ouvrage traite beaucoup de sujets liés au canal : les origines, l'histoire de la construction, l'exploitation commerciale, la gestion, les bateaux, les gens du canal, des récits et des anecdotes et le tourisme. Un comité de lecture créé à cette occasion finalise en ce moment la correction des textes.

Avec l'aide de la commune, nous avons édité une brochure à destination des touristes anglophones visitant notre village. Madame Crane, résidente anglaise membre de l'association a traduit en anglais des extraits de notre livre "Il était une fois St Léger". "Once upon a time in St Léger-sur-Dheune" est en vente au bureau d'informations touristiques sur le port.

En mai, à la demande de l'Office du Tourisme du Grand Chalon, les membres de l'association ont emmené l'équipe du Point d'accueil touristique pour une balade découverte de notre village.

Une conférence sur la naissance de la commune pendant la Révolution et sur les différents acteurs de son histoire est en préparation.

En septembre, les Amis de St Léger, ont pris le train pour

Contact : Dany Salingue
Présidente - Tél. : 03 85 45 48 16.

se rendre dans la capitale de la Bourgogne. Nous avons pu apprécier une visite du Dijon historique commentée par un guide de l'office du tourisme, belle journée, ponctuée par une pause déjeuner au restaurant.

Les membres de l'association "Les Amis de St Léger" ont rendu un dernier hommage à leur ancien Président et ami, Camille Forest, disparu au mois de mai de cette année.

Notre association comporte 25 membres, elle est ouverte à tous, les réunions mensuelles ont lieu le lundi après-midi à la bibliothèque.

L'Assemblée Générale des Amis de Saint Léger aura lieu, le 27 janvier 2018 à la mairie à 18h



L'Amicale Notre Temps

Voyage du 27 juin "une journée en Auxerrois"

Croisière sur le canal du Nivernais. Déjeuner vers Chemilly sur Yonne. Découverte et dégustation de saumon fumé à la société le Borvo. Visite du village bourguignon de Bailly et notamment de ses caves dans une carrière de pierres souterraine qui offre des conditions naturelles uniques de conservation des vins effervescents. Dégustation de crémant.

19 novembre :
repas spectacle à l'Odyséo à Plombière les Dijon.

Comité de Jumelage

A l'invitation du "Boyau Lustinois" (association de cyclistes organisatrice de manifestations autour du vélo), une cinquantaine de Léodégariens se sont rendus à Langres le samedi 19 août pour de joyeuses retrouvailles.

La ville de Langres a été choisie par les Lustinois car elle est sur la route vers la Belgique et il s'y trouve un domaine accueillant permettant de réunir les jumeaux. Cette journée sur le thème de l'année 1967 (année du premier jumelage) a permis aux participants de se costumer et de danser sur les musiques des années 60.

Un excellent repas a contribué à la bonne ambiance de cette belle journée, repas concocté par un traiteur belge venu spécialement de Lustin.

En 2018, St Léger commencera à préparer l'accueil de nos amis lustinois pour 2019; cela peut paraître encore loin mais le temps passe si vite.

Pour les festivités d'août 2019, le comité aura besoin de vous, Léodégariens et associations, pour prêter vos bras et un peu de votre temps.

Différentes commissions seront mises en place et là aussi votre présence sera précieuse.

Dates à retenir en 2018 :

- Vendredi 26 janvier : Assemblée Générale à 20h30, salle des mariages à la mairie. Venez nombreux jumelés et non jumelés, vous serez les bienvenus.
- Samedi 9 juin : Soirée moules frites, salle Pierre Chamagne
- Vendredi 5 octobre : Présentation du jumelage 2019 à 20h30, salle Pierre Chamagne
- Dimanche 4 novembre : LOTO

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.
Michel Camus, président du comité de jumelage



L'A.P.E

L'APE est une association à but non lucratif ouverte à tous les parents d'élèves de l'école.

Elle a pour vocation de réunir des fonds en organisant des manifestations tout au long de l'année afin de permettre :

- La réalisation de projets pédagogiques :
- Le financement des bus pour les trajets des cycles piscine
- Les sorties scolaires
- L'achat de livres, de jeux, de matériel pédagogique.

Au programme cette année :

- 03/03/2018 : carnaval suivi du bal des enfants (salle P. Chamagne)
- 25/03/2018 : chasse aux œufs (petit parc près du centre de loisirs)
- 30/06/2018 : kermesse

Témoignages de certains membres de notre équipe

Carine, maman de William (CMI) Paul (CEI) et Raphaëlle (MS)

Mon engagement auprès de l'association, c'est surtout des moments agréables avec plusieurs familles et de nombreux enfants, c'est aussi un moyen de financer des projets pour les écoles de St Léger.

Aurélien, maman de Zélie (CP) et Apolline (CS)

J'ai rejoint l'APE pour rencontrer des adultes, pour me rendre utile et permettre d'en faire profiter les enfants.

Ophélie, maman de Augustin (CP)

J'ai rejoint l'APE car j'avais aidé ponctuellement sur une ou deux manifestations et j'avais bien aimé l'ambiance générale.

Béatrice, maman de Nathan (MS)

Je fais cela pour que les enfants puissent faire des sorties, et qu'ils aient des outils de travail. Pour faire connaissance avec d'autres mamans.

Cladie, maman de Lilou (CEI) et Lauréline (PS)

J'ai décidé lorsque ma 1^{re} fille est entrée à l'école, d'intégrer l'APE pour plusieurs raisons. Nous arrivions depuis peu de temps à St Léger sur Dheune et j'avais envie de faire des connaissances. (quoi de mieux que de se retrouver entre mamans tout en se sentant un peu utile). De plus, j'avais envie de faire quelque chose d'utile pour l'école de ma fille, de participer à la vie du village et d'avoir d'autres responsabilités en dehors de mon travail.

Anne, maman de Jules (CEI)

J'ai rejoint l'équipe de l'APE en 2013 pour participer à la vie associative de l'école, organiser des manifestations pour nos enfants et ainsi participer aux projets des maîtresses. Il y a une très bonne ambiance et chacun s'implique selon son temps, c'est ce qui me plaît.

Hanane, maman de Naël et Ysia (CS)

Nous venons de nous installer sur St Léger et je souhaitais m'intégrer au sein du village. Mes enfants faisant leur première rentrée scolaire, je me suis dit que c'était l'occasion de me rendre utile en dehors de ma vie personnelle et professionnelle : ce qui a permis à la fois d'aider nos enseignantes dans la réalisation de leurs projets pédagogiques, de permettre à nos enfants d'apprendre dans de bonnes conditions, de rencontrer d'autres parents dans le même état d'esprit que moi et de créer un cercle de copains à mes enfants. Cet investissement nous permet de joindre l'utile à l'agréable.

Laelitia, maman de Gabin (CE2)

Je suis venue à l'APE car j'avais envie de donner un coup de main pour les activités scolaires de mon fils. L'ambiance avec les filles est super et j'essaye de m'investir au maximum en fonction de mon emploi du temps. Et comme on le dit plus on est de fous plus on rit, alors il ne faut pas hésiter à venir, même une heure par-ci par-là.

Comité des Fêtes

Depuis le 15 mars, un nouveau bureau a été élu, l'équipe de bénévoles où la mixité anciens et nouveaux membres permet de continuer à vous proposer des moments festifs, qui peuvent rythmer les saisons et les générations.

Nous sommes heureux de constater que cette année a affiché une bonne participation à nos manifestations, ce qui vaut le meilleur des encouragements. Cela suffit pour nous satisfaire et nous permet d'ores et déjà de dire que cette année est une réussite.

Je saisis cette occasion pour remercier vivement toutes les personnes qui, par leur bonne volonté et leur dynamisme soutiennent le Comité des Fêtes et nous accompagnent tout au long de l'année : les présidents d'associations, les membres, les bénévoles, les élus, sans elles, rien ne serait possible.

Je vous donne rendez-vous à nos prochaines manifestations dans la joie et la bonne humeur !

Bernadette BOUILLON

Prochaine assemblée Générale
le 16 mars 2018



1^{er} Mai : Traditionnelle foire aux puces réussie malgré la pluie



Election de Miss Prestige Saône et Loire, Côte d'or et de Mister Prestige France

Le Comité des fêtes
vous a proposé tout au
long de l'année, grâce au
dynamisme de l'ensemble
de ses membres :



27 Août repas champêtre



27 Août repas champêtre



27 Août repas champêtre

Vie associative

La Danse

L'association propose des divers cours de danse : de l'éveil à la danse pour les jeunes, au Modern'Jazz pour les adultes, des cours de HIP HOP pour petits et grands. Cette année encore, les danseurs ont repris la direction de la salle de danse sous la direction de leurs professeurs Delphine Prost et Jérémy Pirello.

Dans une ambiance sympathique, tous prépareront le spectacle qu'ils vous proposeront en fin de saison.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à : danse.stleger@gmail.com



Composition du bureau :
Delphine Michelot, Valérie Huot,
Anne Fèvre, Stéphanie Deley.



La Gymnastique volontaire

Venez nous rejoindre ! Pourquoi faire ?
Stretching, pilate, zumba... Termes barbares me direz-vous ? Renforcement musculaire, cardio, équilibre, abdominaux. Sérieux !!!
Eh oui, pour garder la forme, gagner en souplesse, coordination, développer ses muscles en profondeur, nos animateurs appliquent ces différentes techniques dans une ambiance décontractée.

Rendez-vous salle polyvalente.
Séances ouvertes à tous, de 18 à 85 ans...



Contacts :
Marie-Claude, présidente : 06 48 85 53 62
Isabelle, trésorière : 06 77 20 59 70
Annie, trésorière adjointe : 06 75 95 18 94
Bernard, secrétaire : 07 81 57 42 87

ACTIVITÉS	JOUR ET HEURE	ANIMATEUR	LIEU
Gym d'entretien à compter du 12/09	Mardi 10h30 - 11h30	Dominique GIRARD	Salle polyvalente
Gym dynamique à compter du 12/09	Mardi 20h00 - 21h00	Dominique GIRARD	Salle polyvalente
Gym d'entretien à compter du 5/10	Jeudi 10h00 - 11h00	Bernard FINDLING	Salle polyvalente
Zumba à compter du 14/09	Jeudi 19h30 - 20h30	Christelle CARILLON	Salle polyvalente
Marche nordique * 6/10 au 22/12	Vendredi 9h15 - 10h45	Dominique GIRARD	
Marche nordique* 12/01 au 30/03	Vendredi 9h15 - 10h45	Dominique GIRARD	
Marche nordique * 6/04 au 29/06	Vendredi 9h15 - 10h45	Dominique GIRARD	
Marche nordique* 5/04 au 28/06	Jeudi 19h30 - 21h00	Dominique GIRARD	
Marche nordique * 7 et 21/10 - 18/11, 2 et 16/12	Samedi 9h15 - 10h45	Dominique GIRARD	

Le Don du Sang

Rappel des conditions pour donner son sang :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser plus de 50 kg
- Être en bonne santé

LA RÉTROSPECTIVE DE 2017 :

- le stand de café et gaufres sur le marché tous les mardis matins.
- 5 collectes
- le voyage prévu à Nigloland en mai, n'a pas obtenu le nombre d'inscrits nécessaire, l'Amicale a pourtant décidé d'offrir un billet d'entrée à toutes les personnes qui étaient inscrites.
- À l'occasion de la fête de la musique, qui avait lieu sur le port, quelques bénévoles ont tenu un stand qui proposait boissons et repas.
- Moins chanceux pour la météo, le marché nocturne s'est tenu à la salle Pierre Chamagne, où cette fois encore, les bénévoles vendaient boissons et repas aux visiteurs.
- Loto le 30 septembre



LES RENDEZ-VOUS DE 2018 :

- Assemblée Générale le vendredi 2 mars à 19h, salle des mariages.
- Loto le samedi 29 septembre à 19h, salle Pierre Chamagne.

• Les collectes :

- vendredi 19 janvier de 9h à 12h30
- vendredi 16 mars de 15h30 à 19h30
- vendredi 11 mai de 15h30 à 19h30
- vendredi 13 juillet de 9h à 12h30
- vendredi 07 septembre de 15h30 à 19h30

L'Amicale est à la recherche de bénévoles sérieux, venez nous rencontrer lors d'une collecte ou de l'Assemblée Générale.



Nous tenons à remercier nos donateurs et nous vous espérons toujours plus nombreux en 2018 car donner son sang c'est donner la vie



AFM Téléthon 2016

Les pompiers lancent une nouvelle flashmob : "the magic in the air" sur une chorégraphie de Jérémie Pirello, professeur de hiphop.
Les Léodégariens, jeunes et moins jeunes, tournent un lipdub sur la musique de "can't stop the feeling" et font le buzz sur la toile. Le lien sur GOOGLE : <https://www.youtube.com/watch?v=GgpnkZZxoc> permet de visionner le clip (en boucle pour faire provision de bonne humeur).
Toutes les énergies fédérées les 2 et 3 décembre à Aluze, Chamilly, Charrecey, St Sernin, St Gilles ont collecté 12 165 € au profit de la recherche contre les myopathies et les maladies rares.



2017

Le lancement de la campagne a rassemblé une centaine de personnes sur la place Capitaine Giraud le dimanche 2 octobre pour l'enregistrement d'un petit film diffusé sur youtube (lancement téléthon 2017 coordi7l).
Petits et grands ont repris avec enthousiasme la flashmob 2016 des pompiers de St Léger.
Programme des 8 et 9 décembre à St Léger : futsal, randonnée nocturne, Père Noël, balades en voitures anciennes, basket, loteries diverses et variées, danse country, zumba, chants, tartiflette...
Et plein d'autres animations dans les communes voisines associées qui ne manquent pas d'imagination.

Vie associative

ASSL Foot

70 ans... L'ASSL Foot a fêté ses 70 ans l'été dernier, un peu en avance certes, car la naissance officielle de l'association date de décembre 1948 au journal officiel, mais elle a été fondée par Roger Genot dès 1947 !

Cet anniversaire a été célébré le 8 juillet dernier, dans l'enceinte du stade qui porte le nom du fondateur, et en présence des anciens présidents, d'une délégation du conseil municipal, et bien sûr tous les fidèles, toutes générations confondues, qui ont répondu nombreux présent à l'invitation du club : joueurs, dirigeants, supporters, amis et sponsors...

Le bureau constitué il y a deux ans a été renouvelé, et le club poursuit ses difficiles objectifs de pérennisation ainsi que l'organisation continue de manifestations publiques (concours de pétanque, tournoi futsal du Téléthon, loto, tournoi de sixte...) et privées (réservées aux licenciés : tournoi de jeu vidéo FIFA, galette des rois, et cette année, projet de sortie à destination les jeunes de l'école de foot pour aller voir un match de Ligue 1 à Dijon).

Chez les seniors, Mathieu Courty est secondé cette saison par Pierre "Chaouch" Robert, légende vivante du club, alors que le druide Denis Valantin est parti rejoindre le club de Luz. L'effectif est malheureusement en diminution, avec moins de 40 joueurs, ce qui est juste assez pour composer deux équipes chaque week-end. L'équipe fanion évolue toujours en Promotion de District, devenue Division 1 suite à la fusion des districts du Pays Saônois et du Pays Minier et donc la refonte des championnats. L'équipe réserve se retrouve ainsi en Division 4. La priorité sera encore une fois le maintien de l'équipe A, et éventuellement d'envisager un accessit pour l'équipe B, deux objectifs a priori réalisables à condition que chacun y mette du sien.

L'école de foot, quant à elle, est en plein essor après des années difficiles. Cette saison trois catégories d'âge, U7, U9 et U11 sont engagées. C'est Jennifer Vioux, nouvelle venue au club, qui s'occupe ses plus jeunes. Bastien Chavet et Guillaume Lagrot, déjà présents l'année dernière, ont en charge respectivement les U9 et les U11. Le club réalise



Contact :

JULIEN ROBERT
Président
18 Rue Mariotte
21000 Dijon
Tél. 06 88 27 67 54
asslfoot-saintleger@gmail.com



beaucoup d'efforts en direction de ses jeunes pousses, très bien encadrées par leurs éducateurs dévoués et motivés, ceci afin de leur donner un véritable cadre et aussi dans le but de donner au club une vision d'avenir. De nouveaux équipements et matériels ont été fournis en nombre pour améliorer les conditions d'entraînement et de match, et il faut les voir, nos footballeurs en herbe, le samedi, porter fièrement le maillot rouge...

Si vous souhaitez vous investir à nos côtés, nous aider dans nos projets, accompagner ou encadrer nos jeunes, ou bien obtenir des renseignements, contactez-nous. Et suivez toute notre actualité sur Facebook : Assl-Foot Saint-Léger



Composition du bureau :

Co-présidents : Julien Robert et Nicolas Bonnot
(06 88 27 67 54 et 06 78 74 37 94)
Vice-président : Philippe Létang
Secrétaire général : Nicolas Grudien (06 21 28 44 37)
Secrétaire-adjoint : Frédéric Mallet
(arbitre officiel au niveau régional)
Trésorier : Alain Scaramazza
Vice-trésorier : Julien Tombeur

Vie associative

L'ASD



Association Sport Détente
Président : Guillaume Lagrot - 06 08 96 97 13
Secrétaire : Laurent Rousset - 06 28 28 23 85
Entraînements : Mercredi, 20h, salle polyvalente



Le JUDO



Président : Louis Wagner
Tél. : 03 85 45 30 43

Entraînement :
mardi, mercredi, vendredi à la salle polyvalente.

Comité FNACA



Judi 9 Novembre 2017 s'est tenu à Sanvignes le 56^e Congrès Départemental de la FNACA de Saône-et-Loire. Le Comité de Saint-Léger-sur-Dheune était représenté par une forte délégation.

Au cours de la séance, trois de nos amis ont reçu le Diplôme d'Honneur de la Fédération Nationale, ainsi que la médaille afférente.

Il s'agit de Bernard Galli de S^t Gilles, Robert Lauvernier de Perreuil et Jacques Mazuryk de S^t Léger-sur-Dheune.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

Remises de Diplôme et médaille effectuée par Bernard Colin et Paul Vincent, élus nationaux de la Fédération en présence des autorités :

Monsieur le Sénateur Jean Paul Emorine

Madame la Député Josiane Corneloup

Monsieur le Directeur de l'ONAC de Saône-et-Loire

Monsieur l'Adjoint, en délégation du Maire de Sanvignes



Diplôme d'honneur à M. Galli

Bernard GALLI a reçu le 19 mars 2017 à l'occasion de la journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie, "le diplôme d'honneur de porte-drapeau" des associations, en présence de ses amis de la FNACA.

Cette distinction est venue récompenser quarante et une années de participation aux cérémonies de commémoration et son dévouement à la cause du monde combattant.

Les porte-drapeau sont des personnes, anciens combattants ou non, qui assurent bénévolement lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur régiment ou de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance.

Commémorations



Cabaret des contemplateurs du rien

Je l'ai parcourue des centaines de fois, cette route, dite "la route du canal", celle qui mène à la gare TGV, TGV grâce auquel on traverse le pays en des temps record. Toujours, j'y ai admiré le décor, sans jamais m'étonner du nombre de virages et d'écluses. Sans penser qu'un jour je ferais cette route à bord de la péniche Adélaïde, notre théâtre ambulant qui, lui, s'enorgueillit d'avancer à une vitesse moyenne de 5km/h.

L'Adélaïde abrite depuis quelques années le travail des B-Ateliers, groupe d'artistes de tous horizons dont j'ai le bonheur de faire partie. Amarrée à Paris, elle accueille nos recherches, représentations, cabarets, projections, conférences, lectures... Elle est nomade, et nous a permis cet été de nous lancer dans une lente et magnifique traversée de la France, de Paris à Avignon, par les canaux, en nous arrétant jouer dans certains villages. La

lenteur invite à la contemplation : c'est à ce rythme si inédit pour nous aujourd'hui que nous avons rêvé et conçu le Cabaret des Contemplateurs du Rien, imaginé au fil de la navigation, et présenté deux soirs à Saint-Léger-sur-Dheune. Escalade particulièrement importante pour moi, puisque j'ai grandi ici, j'ai fait mes premiers pas sur un plateau de théâtre à Couches, et j'ai rarement l'occasion de venir pratiquer dans la région ce qui est devenu mon métier. C'était d'autant plus beau de venir y présenter ce projet-ci, avec cette équipe-ci, parce qu'il est unique, hors des circuits artistiques complexes, et qu'il reflète une sorte d'idéal après lequel nous naviguons, fait de simplicité, de rencontre, de chanson, de trac, sur des chemins de traverse. Quelque chose comme une brèche dans le

"Que voit-on du monde quand on prend le temps de le regarder ?"

système, où le temps prend son temps, quel luxe aujourd'hui... Au théâtre comme ailleurs, on est souvent pressés, soumis aux contraintes de production, d'efficacité, etc. Mais qu'est-ce qui se passe si on fait le choix d'avancer à contretemps, si on décide de ne rien perdre des paysages qui défilent tout doucement ? Que voit-on du monde quand on prend le temps de le regarder ? Est-ce que ce n'est pas pour ça d'ailleurs, que l'art existe ? Nous avons eu le sentiment, en jouant ici, d'être au plus près de ce pour quoi on joue. Et comblés par l'enthousiasme du public, qui nous a conduits à jouer une seconde représentation le lendemain.

Nous avons rejoué notre Cabaret la semaine dernière, sur le bassin de la Villette à Paris. Avec le même plaisir, et nostalgiques des représentations de l'été. Que soient remerciées ici toutes les personnes qui ont contribué à ce que ce moment existe, la mairie, le comité des fêtes, le port de plaisance, et tous les spectateurs.

Hugues de la Salle



Informations pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Téléphone : 03 85 45 31 72

Fax : 03 85 45 35 20

Mail : mairie@stlegerdheune.fr

Ouvert au public : Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Ouverture tardive le mardi jusqu'à 19 h.

Site internet : www.stlegerdheune.fr

BIBLIOTHÈQUE :

20 rue du 8 mai 1945

71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 45 47 02

Mail : bibliotheque@stlegerdheune.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30.

Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Samedi de 10 h à 12 h.

ENVIRONNEMENT :

Collecte des déchets :

- Ramassage des déchets recyclables (sacs jaunes) :
mardi matin des semaines impaires de 6 h à 13 h.

- Ramassage des ordures ménagères :
Vendredi de 6 h à 13 h.

*Rappel : en dehors des périodes de ramassage, les
conteneurs à ordures et les sacs jaunes ne doivent pas
encombrer le domaine public.*

- Le calendrier des collectes 2018 sera téléchargeable sur le site
internet du SIRTOM ou disponible au secrétariat de la mairie.

GENDARMERIE :

9 clos de la Gatosse

71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 98 94 40

Accueil : Mercredi de 14 h à 18 h.

Jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

MAISON DES SERVICES PUBLICS :

7 rue Thernaud - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 87 61 22

Mail : ccmv-rsp@orange.fr

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h 30 / 13h30 à 17h (*fermé le mercredi après-midi*)

Permanence de l'assistante sociale sur rendez-vous.

DÉCHETTERIE :

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

le lundi de 13 h 30 à 18 h 30.

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h.

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Le lundi de 13 h 30 à 17 h.

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Jeudi : fermé toute la journée

AIDES
RÉNOVATION
CRÉDIT D'IMPÔT
RÉGLEMENTATION
CONSTRUCTION
ÉNERGIE
BAIL

OÙ LE TROUVER ?
Espace Habitat Conseil du Grand Chalon
7, rue Georges Maugey (quartier St-Cosme)
71100 Chalon-sur-Saône
T. 03 58 09 20 45

NOUVEAU
L'Espace Habitat Conseil
du Grand Chalon
a ouvert ses portes
le 6 octobre 2015
Plus d'infos
03 58 09 20 45

**l'espace
HABITAT
CONSEIL
du Grand Chalon**

CAUE
INFO-ÉNERGIE
Grand Chalon

SANS RENDEZ-VOUS :

du mardi au vendredi
9h-12h30 / 13h30 - 17h30

Possibilité de rendez-vous :

du mardi au jeudi

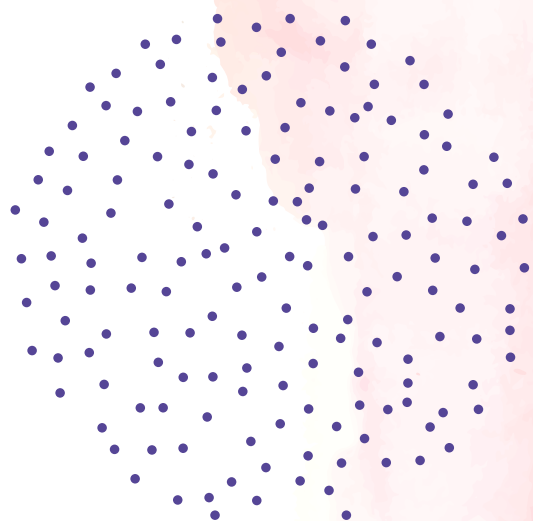
12h30-13h30 et 17h30 - 18h30

POSEZ VOS QUESTIONS :

- sur place aux horaires d'ouverture

- Par téléphone au 03 58 09 20 45

- Par mail : habitatconseil@legrandchalon.fr



L'équipe municipale
de **Saint-Léger-**
sur-Dheune

vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

2018

